



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

L'an deux mil vingt, le dix-huit septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 11/09/2020

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Christine SIMON, Laëtitia PRADINES, Anne-Marie TORE
Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Valérie GAGNE, Roland SEUX,
Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME,
Sébastien GAGNE

Excusés :

Serge ABOULIN qui a donné procuration à Michel BEGON
Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Roland SEUX
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christine SIMON
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le Maire rappelle que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour toutes les collectivités.

Le compte 6811 « dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles » est débité par le crédit du compte 2804 « subventions d'équipement versées ». L'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour toutes les collectivités.

Or la vérification de l'inventaire laisse apparaître que la dotation aux amortissements n'a pas été réalisée :

Eclairage public de Sinzelles : $6300.89/15 = 420$ € pour l'année 2019 et pour l'année 2020 soit 820 € (inventaire n° 204182-2018-01),

Eclairage public Les Rioux : $32700.63/15$ ans = 2180 € pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 soit 8 720 €.

Le budget n'a pas suffisamment abondé les comptes correspondants. Il convient donc de procéder au virement de crédits suivant : réduire le virement à la section d'investissement (compte 023 dépenses de fonctionnement et compte 021 recettes d'investissement) de 10 000 € pour augmenter le compte 6811 (dépenses de fonctionnement) et le compte 204182 (recettes d'investissement), selon tableau ci- après :

.../...



2020-70

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
R-2804182 : Autres org publics - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 18/09/2020
Pour extrait certifié conforme

